

JUILLET 2016

AVERNES

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Danielle,

Depuis le 1^{er} Juillet, tu as pris une retraite bien méritée.

Tu as consacré vingt ans de ta vie professionnelle à la commune.

Depuis plus de deux ans, nous avons travaillé ensemble dans l'intérêt de la commune.

Ce fut un grand plaisir, beaucoup de travail dans la bonne humeur.

J'ai apprécié ton professionnalisme, ton dévouement de tous les instants.

Tu n'as pas compté ton temps.

Ton franc-parler est légendaire, mais derrière tout cela un grand cœur, ouvert à tous, une grande générosité.

En fait, tu aimes tous ceux que tu as côtoyés, même si tu les as un peu secoués de temps en temps.

Ta mémoire est fantastique. Tu connais tous les habitants, leur adresse, le nom de leur chien ...

Avec ta famille, tu as une passion pour les animaux, tu es une ardente défenseur du règne animal.

Tu as un talent fou en matière d'imitation de jeux de scène. Quel plaisir de te voir et de t'entendre, de bons moments de détente.

Je voudrais remercier Alain, ton mari, car il a fait preuve de beaucoup de patience en t'attendant le midi, le soir.

Nous allons nous revoir.

Je te souhaite une excellente retraite au milieu de tes enfants et petits-enfants.

Profite de la vie et prenez soin de vous.

SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Remerciements
3. Actualités de la commune
4. En bref
5. L'actualité de l'école du bourg
6. Coin Culture
7. Entretien avec Charles Marcon, peintre avernois...
8. Agenda
9. Etat civil
10. Environnement

Le Maire d'Avernes, Daniel BAILLEUX

Remerciements

« Chères Avernoises, chers Avernois,

Le 08 juin dernier, un incendie a ravagé notre maison. Nous avons matériellement tout perdu ou presque. Mais, de ces cendres a jailli un immense élan de solidarité qui nous a beaucoup touchés et soutenus. Face à votre générosité nous n'avons qu'un mot à vous adresser :

Merci à vous qui avez tenté d'éteindre l'incendie,
Merci à vous qui avez pris en charge nos enfants dans les minutes et les heures qui ont suivi,

Merci pour vos mots, pour votre soutien,

Merci de votre aide, pour votre accueil

Merci pour vos dons, vos prêts.

Avec toute notre affection, »

Stéphane, Sandrine, Eloïse, Natacha, Benjamin Duval

Actualités de la commune

L'English Atelier a reçu l'association anglaise le « French Club » pour sa fête d'été.



Le 20 mai, M. le Maire et l'English Atelier ont chaleureusement accueilli les 6 invités anglais qui ont ensuite rejoint leurs hôtes français pour un dîner en famille.

Le lendemain, le samedi 21 mai était l'occasion d'une chasse au trésor historique, en liaison avec la guerre de Cent Ans et la présence anglaise dans le Vexin français. Ça a été l'occasion pour nos amis anglais de découvrir les magnifiques paysages du Vexin.

La fête s'est poursuivie à l'Orangerie d'Avernes, transformée pour l'occasion en salle de théâtre, grâce au concours du Théâtre de l'Usine : nos invités anglais ont présenté une série de 8 sketches en français, façon Samantha et Chantal. Les hôtes français ont produit une pièce retraçant les sièges de Pontoise, façon Monty Python « le sacré Graal ». Rires assurés.



Après un brunch le dimanche 22 mai, les regards humides, nos amis anglais sont repartis en lançant une invitation sur leur terre pour une « Murder Mystery Party », façon Agatha Christie ou Sherlock Holmes !!

Very exciting indeed !!

Claude Corre : anglais.vexin@gmail.com ou 01 34 66 19 51

Brocante d'Avernes

L'édition 2016 de la brocante d'Avernes s'est déroulée le dimanche 19 juin dans la continuité des éditions

précédentes avec une fréquentation honorable vue la météo pluvieuse qui s'est acharnée sur notre région en mai et juin. Le soleil s'est même invité dans l'après-midi pour le bonheur des visiteurs et des exposants, en laissant derrière lui un avant-goût d'été. Seul bémol de la journée : le travail fastidieux du ramassage des déchets laissés sur place par les exposants, notamment sur la zone du tennis, et dont le volume augmente chaque année. Je souhaite donc rappeler à l'ensemble des exposants, et notamment aux Avernois, que la brocante d'Avernes ne fait pas office de déchèterie pour les objets invendus, et que chacun doit les ramener chez lui le soir, de la même façon qu'il les a amenés le matin.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont permis de réaliser cette manifestation. Sans vous, bénévoles : pas de brocante.

Je remercie toutes les personnes qui ont préparé cette fête : les conseillers, le personnel communal, les habitants pour leur bienveillance. La préparation de la Brocante démarre au moins trois mois avant la date et se termine une semaine après. Merci encore à tous.

Daniel Bailleux

Spectacle et kermesse de l'école



En ce samedi 25 juin 2016, les élèves de l'école démontraient une fois de plus leurs talents multiples au cours du spectacle de fin d'année de l'école.

Les quatre classes ont préparé ce projet tout au long de l'année avec les musiciens de la compagnie « Tous dehors » et Marjorie Trocq, professeur de musique du SIMVVO, présents en accompagnement 'live'. Les comptines de nos enfances étaient revisitées pour retrouver l'âne alphabète, disparu ! De décors en décors fabriqués par les élèves eux-mêmes, nous avons pu remonter la filature d'Alphabète. L'Âne avait rejoint une école pour apprendre à lire, écrire et compter, bref pour se cultiver. Une aventure qui finit bien !

A la suite du spectacle, l'APEB (l'Association des Parents de l'Ecole du Bourg) a rassemblé petits et grands autour d'un repas et de jeux organisés dans la cour de l'école. 140 repas ont été servis. Une



réussite sans précédent alors que l'été pointait à peine le bout de son nez... Quelques photos sont sur <https://apeblog.wordpress.com>.

Ateliers théâtre

Près de 300 spectateurs sont venus applaudir les élèves de nos deux ateliers ! 7ème année pour les adultes, et 1ère pour les enfants qui ont ouvert cette nouvelle section avec brio et talent !



Informations et inscriptions pour la saison 2016-17 à partir du 1^{er} sept. : compagnie ICI Théâtre ! au 06 95 20 37 22.

Actualités de l'ASLA



L'ASLA (Association Sport et Loisirs d'Avernes) s'est donné comme objectif de diversifier l'offre Sport et Loisirs à Avernes. L'année 2015/2016 comptait une quarantaine d'adhérents, pour seulement sa deuxième année de création, autour de deux activités : Pilates et Cardio-Abdo-Fessiers.

Quant à sa « Journée Bien Etre » rééditée le 9 avril 2016, l'ASLA a attiré de nombreux visiteurs venus profiter des techniques de modelages Bien Etre, rencontrer des professionnels de la diététique, sophrologie, naturopathie.... prendre soin d'eux et se faire plaisir avec des massages, soins esthétiques, coiffage, bijoux artisanaux...

Les offres seront encore plus riches dès la rentrée 2016-2017, à suivre sur <https://aslablog.wordpress.com>.

Fête paroissiale

Le soleil n'était pas vraiment de la partie mais l'ambiance chaleureuse et joyeuse répondait au thème « Douceur de vivre des îles » que la Fête de la paroisse d'Avernes et Marines annonçait cette année.

La journée du dimanche 5 juin 2016 a débuté en l'église d'Avernes par une messe concélébrée par les prêtres de la paroisse, assistés des deux diacres, au cours de laquelle le Père Sébastien Thomas a annoncé le prochain départ du Père Zbigniew Zyzniewski pour la paroisse de Nesles-la-Vallée.

A l'issue de l'office, une procession s'est formée pour se rendre dans le parc de l'Orangerie, à quelques dizaines de mètres de là, où un apéritif était offert avant le repas champêtre qui a réuni sous des barnums une foule de 328 paroissiens, portant tous un collier de fleurs autour du cou.

Les enfants comme les adultes ont ensuite bien profité des animations, entre les stands de jeux, la brocante, la vente de livres, de fleurs, de puériculture et de jouets, les objets

artisanaux, la structure gonflable, le poids du panier garni et les démonstrations de tai chi et kung fu.

Les enfants du catéchisme et de l'éveil à la foi ont aussi dansé et chanté sur les rythmes des îles, laissant plus tard les adultes interpréter des chants créoles, accompagnés par un groupe de musiciens, dont le Père Sébastien au saxophone, revêtu d'une chemise à fleurs.

En fin d'après-midi, le tirage de la tombola a permis d'attribuer la quarantaine de lots mis en jeu. Les cinq premiers ont été remportés par Pena Castro, de la Villeneuve-Saint-Martin (dîner, nuit et petit-déjeuner pour deux personnes au Pavillon Henri IV à Saint-Germain-en-Laye), M. Martinat, de Saint-Cyr-L'École (vélo BTwin), Gérard Bobillier, de Guiry-en-Vexin (deux formules midi à la sucrerie à Us).

Quant au panier garni, il a été gagné par Patrick Pelletier, d'Ableiges, qui a estimé le poids le plus proche de 12,56 kg. Cette fête a connu un large succès grâce à l'équipe de bénévoles qui s'est beaucoup investie depuis plusieurs mois pour atteindre ce résultat.

Serge Paris, Le petit journal de Sagy.

En bref

Bureau de poste d'Avernes

La fermeture du bureau de poste d'Avernes a été programmée par la société La Poste depuis plusieurs années. Le conseil municipal a décidé le 07 Juin de reprendre les activités de la Poste en ouvrant une agence postale à la Mairie. Cette mutation aura lieu début 2017, d'ici là beaucoup de travail reste à faire.

Chauffage de l'îlot communal

Le conseil municipal a décidé de remplacer la chaudière datant de 1978 qui alimente tout l'îlot Communal (Mairie, classes, cantine, salle polyvalente, bibliothèque, deux logements). Un appel d'offre a été lancé mi-juin. L'ouverture des enveloppes contenant les devis a eu lieu le 1er Juillet. L'entreprise qui fera les travaux sera choisie le 8 Juillet. Les travaux :

- Mise en place d'une chaudière à bois
- Chaque local sera régulé en température de façon indépendante, au niveau de la chaudière
- Changement des tuyaux si nécessaire

Coût de l'opération = environ 96 000 €TTC

Subvention spéciale = 52 000 €

Travaux en cours

Cimetière : Des travaux sont en cours sur la partie gauche de la porte d'entrée. Malheureusement, une autre partie du mur s'est effondré sur le flanc gauche du cimetière. Les travaux vont se poursuivre.

Logement au-dessus de la poste : Après 5 mois de travaux de réhabilitation, le logement au-dessus de la Poste est habitable. Coût de travaux = environ 24 000€. Subvention = pas de subvention pour l'habitation. Ce logement est loué à compter du 01 Juillet 2016 à Monsieur et Madame Stéphane Duval, pour une durée d'un an, le temps que leur maison, après incendie, soit reconstruite.

Enfouissement des lignes : Début Juin ont commencé les travaux d'enfouissement au Moulin des Champs. Coût net = 8 000€.

Information sur le budget de la Commune

Les communes dites riches subissent un prélèvement de l'Etat pour les communes dites pauvres. Cela représente, entre 2013 et 2016, une baisse de 36 520€ pour les ressources annuelles d'Avernes:

	2013	2014	2015	2016	Variation
DGF ⁽¹⁾	120 549	117 405	105 928	93 518	-27 031€
FNGIR ⁽²⁾	-63 874	-63 874	-63 874	-63 874	0€
FPIC ⁽³⁾	-2 918	-5 975	-8 220	-12 407	-9 489€
Total	+53 757	+47 556	+33 834	+17 237	-36 520€

⁽¹⁾ Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à la Commune d'Avernes

⁽²⁾ Fonds National des Garanties Individuelles des Ressources

⁽³⁾ Fonds national de Péréquation des ressources Intercommu-nales et Communales

Urbanisme

L'ensemble des cinq agents du Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes du Vexin Centre (CCVC) a prêté serment au Tribunal d'Instance de Pontoise les 7 et 14 avril 2016. Les cinq agents sont donc assermentés et sont en mesure de convoquer les contrevenants, constater des travaux sur place, rédiger des mises en demeure et dresser des procès-verbaux.

Dans le cas d'une infraction au Code de l'Urbanisme, deux procédures peuvent être engagées :

- La procédure amiable par la Maire,
- La procédure contentieuse par le Pôle Urbanisme.

Paroisse

Suite à la nomination du Père ZBIGNIEW à Nesles-la-Vallée, le Père Henry CHUKWIJEKU, prêtre nigérian, remplacera le Père ZBIGNIEW au presbytère d'Avernes. Le père Henry était jusque-là vicaire à Beauchamps depuis un an. Je remercie le Père ZBIGNIEW pour tout ce qu'il a fait dans notre paroisse. C'est un homme humble, simple, à l'écoute de tous. Je suis heureux d'accueillir le Père Henry (39 ans) dans notre paroisse.

Daniel Bailleux

Décharge sauvage à l'entrée d'Avernes : Parole donnée à un Avernois

« Pourquoi aura-t-il fallu autant de temps pour éliminer les décharges sauvages à l'entrée du village ?

Les agriculteurs de notre région s'insurgent de plus en plus contre la recrudescence des dépôts sur leurs parcelles. « Nos champs ne sont pas des poubelles ! ». Les élus locaux, les agriculteurs et les propriétaires fonciers sont exaspérés devant ce phénomène qui s'amplifie. Les responsables sont les propriétaires de ces ordures et ceux qui les transportent pour les déverser n'importe où.

Chaque année, j'élimine dans mes champs des dépôts sauvages qui vont de la petite canette jusqu'au tas de gravats. Mais, cette fois-ci, les dépôts du mois de janvier 2015 étaient beaucoup trop importants pour que je puisse les éliminer par moi-même : plusieurs semi-remorques de déchets (100 m3 environ).

Très rapidement, grâce à l'Entente des chasseurs d'Avernes, la provenance de ce dépôt a été identifiée et transmise directement au Maire d'Avernes. Mais ces preuves ne semblent pas avoir été exploitées. Après

plusieurs mois, n'ayant aucune nouvelle de l'évolution de cette affaire ni de la Mairie ni de la Gendarmerie, les propriétaires du terrain ont entrepris une recherche qui leur a permis d'identifier les coupables. Ils ont, alors, déposé un dossier de plainte à la Gendarmerie de Vigny. Cependant, la lenteur de l'enquête et l'accumulation de déchets ont provoqué l'indignation de tous. D'ailleurs, de nombreux Avernois m'ont remis des photos de pollueurs qui ont toutes été transmises à la Gendarmerie pour alimenter le dossier. Je les en remercie encore.

C'en était assez ! Le Préfet, suite à l'action du syndicat agricole, a pris le dossier en main et a demandé à la Mairie d'intervenir. C'est ainsi qu'une réunion a été organisée par la Gendarmerie, en Mairie d'Avernes, le 2 juin 2016 pour trouver une solution à cette affaire.

A l'issue de cette réunion :

- la Commune d'Avernes s'est engagée, dans l'attente d'une réponse judiciaire, à avancer les fonds pour l'enlèvement et la mise en décharge, via une entreprise spécialisée,
- le propriétaire s'est engagé à clôturer le terrain,
- les agriculteurs ont accepté de rendre service avec leur matériel pour le chargement des débris afin de diminuer le coût de cette avance.

Pour information, si vous êtes témoin d'un acte de dépôt sauvage, vous devez le signaler à la Mairie. Seul le Maire du village, responsable de la police, de la salubrité et de l'environnement, peut porter plainte auprès la Gendarmerie pour ce type d'affaire. »

Joris Lerdu, Agriculteur à Avernes

« Les déchets déposés face au cimetière et dans le chemin du ball trap ont été enlevés par l'entreprise Petit Didier, les 21 et 22 juin 2016. Dans cette affaire, il n'y a que des victimes :

- La Commune est victime car son image a été salie par ces déchets déversés par des entreprises et des particuliers irresponsables,
- Les propriétaires des terrains sont victimes car, sur leur terrain, ont été déversés des déchets dont ils n'ont pas souhaité la présence ;
- Les habitants de notre commune sont victimes financièrement. Le montant facturé par l'entreprise pour le traitement de ces déchets s'élève à 14803,50€. C'est chacun d'entre nous qui, en définitive, va payer la facture.

Depuis 2016, le département a inscrit à son catalogue une subvention de 20% pour l'enlèvement de déchets. Nous avons déposé un dossier. Les faits remontant à 2015, nous espérons la bienveillance du conseil départemental.

Le chemin de terre de la Montagne, a été aussi l'objet de dépôt de déchets par des entreprises ou des particuliers. J'ai profité de la présence de chargeurs pour enlever ces déchets, le Mercredi 22 Juin 2016.

Ce qui est irresponsable, c'est que le Jeudi 23 Juin, une entreprise avait redéposé du polystyrène et des gravats.

Que faire ? Je vais fermer le chemin de la Montagne par une barrière en bas et en haut pour interdire l'accès à ce chemin.

Trois agriculteurs : Messieurs Joris Lerdu, Stéphane Duval et Jacques Lerdu ont accepté de nous aider à charger ces

déchets dans les bennes. Je les remercie de leur aide. Des plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie. L'enquête judiciaire a permis de retrouver le propriétaire des déchets. La justice est trop lente. L'auteur de ce préjudice financier et moral sera peut être condamné à nous rembourser dans plusieurs années ?

Le 27 Juin, Monsieur le Préfet est venu rendre visite aux Maires du Vexin. À cette occasion, je lui ai expliqué notre inquiétude par rapport à ce fléau. Tous les Maires présents ont soutenu ma demande d'intervention de l'Etat. Monsieur le Préfet a reconnu que la Gendarmerie n'avait pas les moyens de faire respecter et appliquer les arrêtés préfectoraux.

L'article R635-8 du Code pénal vise l'abandon d'épave de véhicules ou de déchets connus à l'aide d'un véhicule. Celui qu'est pris risque une contravention de 5ème classe dont le montant est fixé par le Tribunal de Police.

L'article R632-1 du Code pénal vise l'abandon de déchets en lieu public ou privé par des particuliers. Cette infraction prévoit une amende de la 2ème classe (amende forfaitaire au plus de 150€ - article 131-13 du Code pénal).

Force est de constater que le faible montant de l'amende rend peu dissuasive la sanction.

L'article R541-46 du Code de l'environnement concerne le dépôt de déchets par des activités commerciales. Cette infraction prévoit une punition de deux ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende.

Ce fléau est l'affaire de tous. J'ai demandé le 3 juin 2016 au Président de la C.C.V.C. de mutualiser ce problème. Une réunion de travail est prévue ».

Daniel Bailleux

L'actualité de l'école du bourg

La classe de CM1/CM2 en partenariat avec le parc

Lors de la première rencontre, après un grand jeu de rôles animé de discussions enrichissantes les élèves ont voté et retenu pour une réhabilitation d'un corps de ferme.

Ils ont défendu et argumenté leurs choix : respect de l'environnement, patrimoine du village préservé, plus d'habitants.

Une grande visite à travers le village leur a permis de comprendre l'importance de l'eau sous toutes ses formes (gouttières, égouts, plaques d'assainissement, station d'épuration, sources, lavoirs...).

De retour en classe, l'urbaniste du parc amorce et explique le projet de travail en lien avec le PLU . « Les adultes de demain » prennent conscience de leur rôle et de leur réflexion pour leur avenir. Ils sont amenés à construire un projet de constructions sur le terrain du silo, qui est le choix retenu par l'équipe municipale.

Les idées sont variées et s'affinent au fil des remarques et contraintes liées au PLU et autres chartes. Ils observent,



analyses, rectifiant sur des plans, des photos...et choisissent de construire une maquette avec huit maisons et un terrain collectif. Lors des dernières interventions, les CM1/CM2 ont privilégié :

- des maisons individuelles (pas d'immeuble au village) avec terrain variable.
- des maisons isolées ou accolées.
- une voie d'accès centrale pour mieux desservir les terrains.
- des séparations naturelles ou en mur typique du Vexin entre les parcelles.
- des matériaux typiques et le plus naturels.
- des emplacements pour voitures dans les propriétés.
- un terrain collectif pour se retrouver autour de jeux ou d'un potager collaboratif.
- une orientation pour profiter des jardins (ce n'est pas évident !!)

... et avec du matériel de récupération (cartons, bambous, sables...) ils ont construit les trois maquettes en respectant l'échelle 1/100 (1cm sur la maquette vaut 1 m dans la réalité).

Une des trois maquettes a été déposée en mairie lors de la rencontre avec le maire pour la présentation du projet le 6 juin dernier. Une autre a été remise à l'urbaniste du parc et la dernière, nous la gardons en classe !

Après une telle implication et de telles réflexions, les élèves soulignent leur goût de préserver le style du Vexin, leur patrimoine, la sérénité, l'environnement rural et l'envie de construire un peu leur avenir.

Nos textes sur notre visite à la mairie

Lundi 4 avril, le Maire de notre village, Mr Bailleux, a reçu les élèves de ce2 cm1 et cm2 afin de leur parler de sa fonction de maire et de répondre aux questions des enfants

La Mairie : Nous sommes entrés dans la salle du conseil. Nous y avons vu le buste de Marianne, ainsi que la photo du Président de la république française affichée au mur. Nous avons rencontré le Maire, Daniel Bailleux, et nous avons beaucoup discuté avec lui. Il nous a expliqué sa fonction dans le village. Nous avons bien aimé quand il nous a montré son écharpe tricolore. On a passé 1h30 avec lui et on a beaucoup aimé car on a mieux compris le rôle du conseil municipal. – Texte des ce2.

Notre rencontre avec le Maire : Le travail du maire est très dur, ça occupe beaucoup de temps dans sa vie personnelle. Il travaille bénévolement pour la commune. Il est responsable du village et de la commune mais il n'a pas tous les pouvoirs. Le maire célèbre des mariages civils, il préside aux réunions, il participe aux commémorations. Prochainement le Maire fera des baptêmes civils.

Les conseillers municipaux : ils aident le maire à prendre des décisions et lui donnent des conseils. Il y a 15 conseillers à Avernès. Ils font des projections pour imaginer le village en 2030. – Texte des CM1

Carnaval

Le 11 mai les quatre classes ont fêté le carnaval (voir la photo en couverture du bulletin)

Spectacle de fin d'année

Le 25 juin ce sera le spectacle de fin d'année de l'école. Voici une photo d'une répétition :



Mes premiers pas à l'Opéra

Le 16 juin, les quatre classes ont bénéficié de l'intervention de deux chanteuses d'opéra. Elles leur ont joué un spectacle sur le thème de Pierrot et de Colombine



Coin Culture

La citation du mois



« La République repose avant tout sur le civisme et l'intelligence des citoyens, c'est-à-dire sur leur éducation intellectuelle et morale ». Jean Zay

En cette période de vacances, difficile de passer à côté de Jean Zay, instigateur des congés payés, sous le gouvernement de Léon Blum ! (rappelons au passage que les congés payés fêtent cette année leurs 80 ans !!! 1936-2016)

Jean Zay : Avocat, humaniste, laïque, intellectuel et homme politique français, issu d'une famille juive originaire de Metz, né à Orléans le 06 août 1904, et mort assassiné par la milice à Molles (Allier), le 20 juin 1944.

Au cours de sa vie, Jean Zay assure les fonctions de sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, député du Loiret et conseiller général.

Pendant ses quarante-quatre mois au gouvernement du Front populaire, Jean Zay a institué, au titre de l'Éducation nationale, les trois degrés d'enseignement, l'unification des

programmes, la prolongation de l'obligation scolaire à quatorze ans, les classes d'orientation, les activités dirigées, les enseignements interdisciplinaires, la reconnaissance de l'apprentissage, le sport à l'école, les œuvres universitaires; et au titre des Beaux-Arts, le CNRS, le musée national des arts et traditions populaires, le musée d'Art moderne, la Réunion des théâtres lyriques nationaux, et le festival de Cannes ! Jusqu'à sa démission le 2 septembre 1939 afin de rejoindre l'armée combattante. Les cendres de Jean Zay ont été transférées au Panthéon le 27 mai 2015.

David Lesné

Entretien avec Charles Marcon, peintre avernois...

Un dimanche après-midi, Charles et Anne Marcon, installés à Avernès depuis la naissance de leur fille Eva en 1966, nous ont fait l'amitié de nous ouvrir leurs portes. Quoi de plus naturel que de rentrer chez Charles dont les peintures ont été exposées par devers le monde ?



Une rencontre déterminante

Si vous demandez à Charles comment il est arrivé à la peinture, il vous répondra que c'est venu naturellement par l'accident de la vie. Tuberculeux avant même ses 18 ans, au sanatorium la plupart de l'année, Charles s'ennuie et occupe son temps, un crayon à la main, une activité bien stupide à l'époque ! « *J'occupais ma main avec mon crayon, et avec ma main j'ai fait des petites choses. Je dessinais des vieilles personnes, des grands-mères... Ce n'était pas très évolué. C'était une occupation assez mécanique, et j'en suis presque là aujourd'hui...* » Ce temps si long devient alors bénéfique et lui donne le sentiment d'avoir une activité à laquelle il s'attache petit à petit, lui dont la santé fragile se reflète dans le regard des autres, le laissant en marge de la vie. « *On me regardait comme une chose idiote, mais mes parents m'ont respecté tout de suite, ils m'a-do-raient. Ils étaient les seuls !* »

Jeune homme, Charles fonde un foyer à Sannois. Alors que l'un de ses deux enfants est malade, il appelle le Docteur Langlade. La plupart du temps alité, Charles crayonne des portraits de son fils qui attirent l'attention du médecin.

« *Qui a fait 'ça' ?* » « *Bêtement, j'ai répondu : c'est moi.* »
« *Que faites-vous dans la vie ?* » « *Pas grand-chose, je m'occupe à faire des gratouillis sur du papier...* »
« *Que faites-vous demain ?* » « *Rien de particulier.* »
« *Si vous êtes libre, je me permets de vous emmener à Paris ...* »

Le lendemain, le Docteur Langlade emmène Charles chez Lefebvre Foinet, un marchand de couleur dans le quartier latin. Le notable demande au marchand un chevalet, des pinceaux, des couleurs... tout l'attirail du peintre. Je lui dis : « *Tiens, vous vous mettez à la peinture ?* » « *Non pas moi, vous !* ». Le sors était scellé. De nombreuses commandes de portraits parvinrent à Charles. Son passe-temps était devenu une occupation respectable, un p'tit gagne-pain.

On m'a dit « Vous êtes peintre ! » J'ai dit « Bien Monsieur ! »



C'est ainsi que dans les années 50, Charles passe du crayon à la couleur. Ignorant tout de la peinture, il se confronte aux difficultés indomptables des couleurs et de la matière.

« Ce n'était pas un plaisir, c'était une bouée très dure, très difficile, très ingrate,

très pénible. Ce n'est pas la joie la peinture ! Mais je m'y suis accroché comme je m'y accroche encore maintenant. J'ai travaillé, insisté, et ainsi de suite et ainsi de suite... »

« Quand on est tuberculeux, on est prêt à beaucoup de choses. En perpétuelle recherche de survie, en tant qu'objet de survie ».

Charles aurait accepté n'importe quoi pour être vivant et combattre la maladie, pour avoir une utilité. Son don pour lequel il se découvre une attirance grandissante lui permet de ne plus être « une espèce de larve gisante au fond du divan ». Cet autodidacte, sans métier, travaille la peinture et s'en fait une source de revenus.

Mieux qu'un diplôme des Beaux-Arts, c'est le public et la critique qui le décrètent peintre. « Après toutes les vicissitudes et la difficulté du métier, on m'a décrété peintre, pas par un décret ministériel ! ». On m'a dit : « Vous êtes peintre ! ». J'ai dit « Bien Monsieur ! ».

Charles se nourrit de tout ce qui lui est donné de rencontrer : la littérature, la musique, surtout Mozart, les rencontres,... et ça continue. D'une appétence sans fin, il nous donne de son histoire comme il se nourrit du monde, avec générosité.

AK : « Quelle est l'aventure qui vous a le plus marqué ? »

« Je suis dans l'aventure depuis le premier jour, jusqu'à hier... vous êtes le meilleur exemple [en parlant de l'interview pour le bulletin municipal], l'aventure de vie. Je suis ravi de notre rencontre. Je suis en état d'aventure totale avec vous. »

Un dimanche après-midi... une énième aventure pour Charles, une rencontre unique pour nous.

Lorsque Charles peint

Charles achète ses pigments et les manipule avec des véhicules qu'il prépare à l'ancienne : de la colle avec un peu de glycérine. Il ne décide pas quand il va peindre, il est littéralement convoqué par la toile qu'il tache de couleurs, de traits, jusqu'à ne former qu'un tout avec elle, sans savoir ce qu'il va peindre. « Ça vient, ça chavire, ça revient, ça rechavire ». Par moment il est arrêté par le tableau, par moment, il n'en finit plus de peindre. Entièrement envahi

par une dimension aux mille emprises sur lui, ce n'est pas le monde qui est autour de lui que Charles peint, c'est le monde qui est en lui qu'il expose.

« Savoir l'instant ou je m'arrête est un moment fragile et irrésistible, le tableau s'impose en disant arrête toi parce qu'après, ça chavire ou c'est autre chose, c'est indéfinissable ». La peinture s'impose et rend humble.

Charles a peint des milliers de tableaux, beaucoup trop selon lui car tout n'est pas montrable. Mais ils contribuent de la quête. « Je peins tout le temps. C'est un état naturel. C'est et ça reste. Je ne peux pas m'en empêcher. Parcourez la maison, montez, descendez, soulevez... y a que ça ! »

Charles a beaucoup de tableaux auxquels il est attaché, mais « le lutteur » (en photo derrière Charles) est celui dont il ne peut se séparer, parce qu'il est issu d'une rencontre sur la place du marché de Sannois dans les années 50. « Il y avait là un acrobate qui faisait son numéro sur la place du marché. Je l'ai repéré, il m'a paru épatant. En rentrant chez moi, j'ai pris une surface à peu près préparée, j'ai fait ce tableau, c'est tout. Je l'aime bien. » Il y a du Charles dans ce lutteur, non ?

Comme tout grand peintre, ses toiles peuvent s'ordonner en périodes, mais il ne les a pas nommées. « Ça s'organise comme ça, je peins, je fais les tableaux et le reste suit. On me dit c'est la période des débuts, je suis d'accord, mais je débute tous les jours... »

Rétrospective de Charles Marcon

- 1920 : naissance le 1^{er} juillet à Terrenoire (Loire)
- 1943 : il découvre le dessin pour toujours s'y consacrer
- 1950 : il expose à la galerie Saint-Placide
- 1957 / 1999 : 11 expositions à la galerie Jean-Claude Bellier (Paris), dont 9 lui sont consacrées particulièrement
- 1959 : présence de l'art figuratif français", New York, Coliseum
- 1966 : "de Géricault à nos jours", San Francisco
- 1967 : Vénézuëla, Espagne
- 1969 : Londres
- 1974 : Belgique
- 1980 : rétrospective FIAC, Paris
- 1984 : galerie Félicie Balay, New York
- 1985 : château de Guiry en Vexin
- 1988 : hommage à Kessel, Avernès
- 1991 : hommage à Mozart, festival d'Auvers sur Oise
- 1996 : Aix en Provence & Vevey, Suisse
- 1998 : invité d'honneur Salon du Chesnay
- 1999 : casino Forges les Eaux & salon des indépendants

Où se procurer un tableau de Charles Marcon aujourd'hui ?

Chez Charles lui-même, 6 rue de la Croix du But à Avernès. En plus du tableau, vous repartirez avec l'impression que le temps s'est suspendu l'espace d'une rencontre. Et peut-être aurez-vous la chance de le voir à l'œuvre, car Charles peint toujours.

Charles rêve aussi de faire une exposition au musée Tavet à Pontoise parce que le lieu s'y prête. MLT : « Et à Avernès Charles ? » « Avernès ? Pourquoi pas, si ça intéresse des gens... » Oh oui ! Ça nous intéresse...

Merci Charles, merci Anne, et à très bientôt !

Anouk Klein & Marie-Laure Tarlier

« Wolfgang »



Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
10 sept 14h-18h	Salon des activités	Comité des fêtes	J.Kessel
17 sept 19h30	Repas champêtre	Comité des fêtes & Foyer rural	Orangerie

Salon des activités

Samedi 10 septembre de 14h à 18h

Rendez-vous avec les artisans, commerçants et associations d'Avernes, mais aussi de Frémainville et de Gadancourt. Seront présents :

Côté associatif : ASLA (Association Sport et Loisir d'Avernes), la bibliothèque municipale d'Avernes, English atelier, ICI Théâtre, Le Souvenir, le Club Amitiés-rencontre, le foyer rural d'Avernes (musculature, marche, pétanque...), les scouts de France, Action et Relaxation (gym et arts martiaux), Les baladins d'Frémain (théâtre), et les chevaux d'Avernes !

Côté professionnels : La brûlerie des saveurs (torréfacteur), Apiculture, Sophrologie, Diététique, La tapisserie 31, Quartz Active, Alarme Domotique, Marie-Hélène Giusti (professeur de peinture)... et peut-être d'autres d'ici là !

Au programme : Rencontres, découvertes, mais aussi dégustations (café et miel), démonstrations et séances d'essais (Pilates, gym, tai chi kungfu, Duan Bing pour les enfants/adolescents (épées en mousse), Cross Training (activité très cardio), Sophrologie, et balades à cheval !



Etat civil

Mariage

- Jean-Michel Fernand Louvet et Karine Marie-Thérèse Dague se sont mariés le 30 avril 2016

Naissances et décès

- Noé et Liam Sellem Smans sont nés le 25 mai 2016. Malheureusement, Noé est décédé à l'Hôpital Necker le 18 juillet. Nous adressons toutes nos sincères condoléances à M. et Mme Sellem Smans.

Environnement

Entretien des trottoirs du village

Compte tenu des nouvelles dispositions légales et réglementaires sur l'utilisation des produits phytosanitaires et de l'adhésion de la Commune au « Zéro phyto », les techniques alternatives mises en œuvre sont plus respectueuses de l'environnement mais les résultats obtenus sont moins flagrants qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, il est rappelé que chaque habitant de la Commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir en bon état de propreté sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propreté, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'emploi de produits phytosanitaires (désherbants ...) est interdit sur le domaine public. Les saletés et les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie.

Bandes enherbées

La législation française et européenne impose aux agriculteurs de laisser une bande de 5 mètres le long de chaque cours d'eau. Ces bandes enherbées sont laissées par les agriculteurs pour protéger les cours d'eau (engrais – produits phytosanitaires).

Ces bandes enherbées ne sont pas des lieux de promenade, mais des champs cultivés en herbe. De plus, sur cette bande d'herbe, nous retrouvons des déchets laissés par les promeneurs. Ce qui est inacceptable. Sauf autorisation du propriétaire, il est interdit d'emprunter cette partie de champ en herbe.

Le sentier du Patrimoine va passer par l'une d'elles, entre la rue de Chantereine et la rue du Château, avec l'autorisation de l'exploitant. Ce passage est déjà utilisé par les promeneurs et gens du village. Il convient d'être particulièrement respectueux des lieux si l'on veut conserver cet avantage.

Stationnement

Le Plan d'Occupation du Sol prévoit l'obligation pour chaque habitation d'avoir deux places de stationnement à l'intérieur de chaque propriété.

Le stationnement des véhicules est de plus en plus difficile et dangereux.

Je vous demande de bien vouloir, le soir, garer vos voitures dans votre propriété ou sur les parkings prévus à cet effet.

Quand vous vous garer sur les trottoirs vous empêchez les piétons d'emprunter les trottoirs et les véhicules de manœuvrer pour sortir de leur propriété.

Merci de faire un effort par respect mutuel des uns et des autres.

Daniel Bailleux